



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE



Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 69
Membres présents : 45
• suppléés : 3
• représentés : 7
Votants : 52

Date de la convocation :
26 Avril 2018
Secrétaire de séance :
Colette BLONDEL

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 2 Mai 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 26 AVRIL 2018, s'est réuni à COTTENCHY sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINQUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, BLONDEL, LEFEBVRE et NANSOT, Messieurs AUBRY, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAU, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, MONTAIGNE, HEBERT, DOVERGNE, TANGHE (suppléant de M. PALLIER), SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, CARON, TEN, POTTIER, DUTILLEUX, HENNEBERT, GORET, DAIGNY, RICARD, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VAN DE VELDE, CHIRAT, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE), DRAGONNE, LEROY et PELTIEZ

● Disposaient d'un pouvoir :

Madame BLIN de Monsieur DURAND, Monsieur AUBRY de Madame MARCEL, Monsieur SURHOMME de Madame MARSEILLE, Monsieur AMARA de Monsieur BARRE, Monsieur MONTAIGNE de Monsieur FRANCELE, Madame PREVOST de Monsieur VAN OOTEGHEM et Monsieur VAN DE VELDE de Monsieur BERTRAND Jacques

● Absents excusés :

Mesdames MARCEL (Représentée par Monsieur AUBRY), MARSEILLE (Représentée par Monsieur SURHOMME) et ATTAGNANT, Messieurs BARRE (Représenté par Monsieur AMARA), FRANCELE (Représenté par Monsieur MONTAIGNE), DURAND (Représenté par Madame BLIN), PALLIER (Représenté par Monsieur TANGHE), LEVASSEUR (Représenté par Monsieur VAN OOTEGHEM), JUBERT, LECLABART (Représenté par Madame SAINQUENTIN), BERTRAND Jacques (Représenté par Monsieur VAN DE VELDE), MOURIER, DALRUE (Représenté par Monsieur LAMBERT), Monsieur VAN OOTEGHEM (Représentée par Madame PREVOST), et MAROTTE

● Absents non excusés :

Madame PETIT, Messieurs DOUCHET, SUIN, BINET, DEPRET, VERMEIL, VAN GOETHEM, HEYMAN, PICARD, BIECKENS, REMY, SZYROKI et CLEMENT

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2018

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président chargé de la commission Finances

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Décide d'affecter les résultats 2017 aux Budgets Primitifs 2018 comme suit :

BUDGET GENERAL CCALN

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 1 286 256.65 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à + 600 847.07 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : + 1 286 256.65 €,
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté: + 600 847.07 €

BUDGET ANNEXE ZONE DE MOREUIL

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 120 945.94 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à - 169 470.03 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 120 945.94 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté: - 169 470.03 €

BUDGET ANNEXE ZONE DU SANTERRE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : + 10 353.68 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 17 915.90 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : + 10 353.68 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté: 17 915.90 €

BUDGET ANNEXE LUCE RU DE MARGOT RU DE L'EQUIPEE SOURCES DU BOIS BRULE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 21 663.76 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : -673.68 €
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 5 051.48 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 16 612.28 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté: - 673.88 €

BUDGET ANNEXE DE LA BONNETERIE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 234 046.65 €,
002 : résultat de fonctionnement reporté : + 234 046.65 €

BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF AILLY SUR NOYE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 191 507.23 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 434 431.25 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 191 507.23 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté: - 434 431.25 €

BUDGET ANNEXE COQUILLE DE NOYE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 207 398.18 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 75 763.41 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : + 66 777.62 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 140 620.56 €,
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : - 75 763.41 €

BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 342 794.70 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 134 647.05 €
1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 218 572.54 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : 124 222.16 €,
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : -134 647.05 €

BUDGET ANNEXE SPANC

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à + 28 785.76 €,
Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : + 6 554.56 €
002 : résultat de fonctionnement reporté : + 28 785.76 €,
001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : + 6 554.56 €

BUDGET ANNEXE ZAC D'AILLY SUR NOYE

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à : 3 677.75 €,

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à : - 904 643.60 €

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : + 3 677.75 €

002 : résultat de fonctionnement reporté : 0 €,

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : - 904 643.60 €

› Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 2 Mai 2018 A MOREUIL

Le Président,

Pierre BOULANGER



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...03.05.18.....

CCALN
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL
secretariat@avrelucenoye.fr

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION

A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MAI 2018

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Délibération - Comptes de gestion 2017 du Trésor Public Comptes administratifs 2017	2018.02.05-01	
Délibération - Affectation des résultats 2017 au BP 2018	2018.02.05-02	
Délibération - Vote des Taux 2018	2018.02.05-03	
Délibération - Rapport de situation en matière d'égalité Hommes / Femmes	2018.02.05-04	
Délibération - Budgets Primitifs 2018	2018.02.05-05	
Délibération - BP 2018 - Etat détaillé des subventions aux Budgets Annexes	2018.02.05-06	
Délibération - Fixation des durées d'amortissement	2018.02.05-07	
Délibération - Modification statutaire - Syndicat Mixte du Pays du Grand Amiénois	2018.02.05-08	

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER
- 4 MAI 2018
ARRIVÉE

Fait à Moreuil, le 3 MAI 2018

Cachet de la collectivité et signature



La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.